

no. 480
Du 8. octobre 1827.



Pardesant M^r P^r et son collègue, Notaires
à Lyon, soussignés,

fut présente Demoiselle Delphine Martine-
Jean-Baptiste Oustry, rentière, demeurant à Lyon
rue de l'enfant qui pisse,

Laquelle reconnaît que Monsieur Pierre-Joseph
Geoffroy, négociant demeurant à Lyon rue des
Capucins, légataire universel de Monsieur Marcellin
Louis Guerin, son oncle, ancien courtier pour la
soie suivant son testament mystique du quinze
septembre dernier, déposé aux minutes de M^r P^r,
l'un des Notaires soussignés, et ensuite ouvert et dévot
par Monsieur Farre l'un des juges au tribunal de
cette ville suivant son procès-verbal du deux de
présent mois, qui en a ordonné le dépôt dans
les minutes dudit Notaire,

Lui a présentement remis la somme de trois
mille francs pour le montant du legs contenu
à son profit dans ledit testament, indépendamment
d'une rente viagère de deux mille francs, de laquelle
le service doit être fait par Monsieur Joseph-
Marcellin Guerin et la Dame son épouse.

En conséquence au moyen du paiement de
ladite somme compté à la rue des Notaires
soussignés par M^r Geoffroy ici présent, la demoiselle
Oustry se quitte de tout ce qui elle pourrait réclamer
pour le montant dudit legs.

Quittance de 3000^{fr}.

par la
Oustry

M^r Geoffroy



Egr?

Ordonnée souvenue. Devant être.

Fait et passé à Lyon, ce jour dudit mois de
Notaire, ce jour d'aujourd'hui huit, octobre mil huit cent
vingt-sept, et ont les parties signé avec les notaires
après lecture entière des présentes.

pour acquies le Delphinisme autheur

3
L. Joffroy
1
L. Joffroy

Vigoles

Enregistré à Lyon le deux octobre 1796 n° 228
Bonne mention des contents de son contenu
P. Joffroy